

PLFSS 2025 : Dans le contexte de crise politique inédite, le Leem appelle à nouveau à une meilleure prévisibilité de la charge économique pesant sur ses entreprises

Après la censure du Gouvernement Barnier et la mise à l'arrêt du PLFSS 2025, le Leem, organisation professionnelle des entreprises du médicament, alerte à nouveau sur les conséquences potentielles sur notre système de santé, les patients et l'avenir de l'industrie de l'absence de textes budgétaires ainsi que de la mise en application de mesures non concertées avec le secteur.

Pour la première fois depuis 15 ans, un accord avait été trouvé en commission mixte paritaire sur le PLFSS 2025. Un accord certes imparfait du point de vue des entreprises du médicament, qui voyaient encore augmenter la charge des mesures de régulation et de pression s'exerçant sur elles, mais qui avait le mérite de leur donner un peu de visibilité sur les prochains mois. Désormais, de lourdes incertitudes planent sur les mécanismes de financement de la Sécurité sociale et les engagements communs État-Industrie. **Cette situation appelle à des décisions rapides et éclairées pour éviter un enlisement durable et une perte d'attractivité de notre territoire.**

« La France traverse une crise politique sans précédent qui interroge sur notre capacité collective à pérenniser notre système de santé. Face à cette situation, nous appelons à un sursaut collectif pour sécuriser l'accès des patients à leurs traitements et à leurs soins, préserver les emplois industriels en santé et garantir la souveraineté sanitaire de notre pays », déclare Thierry Hulot, président du Leem.

Un écosystème fragilisé

L'industrie du médicament, acteur-clé de la souveraineté sanitaire de la France, contribue significativement à la compétitivité du secteur et à l'emploi, avec plus de 108 000 salariés qualifiés et une croissance de 2,4 % en 2023. Près de 5 000 recrutements sont envisagés d'ici à 2030 pour répondre aux besoins des nouveaux métiers. Pourtant, cette dynamique est très menacée par une instabilité économique et politique croissantes :

- Une pression et une instabilité fiscale, couplées à des baisses de prix sur les médicaments, qui compromettent la soutenabilité économique de nos entreprises.
- Une régulation toujours plus lourde, toujours plus imprévisible, qui freine l'innovation et l'investissement.
- Une incertitude persistante sur les mécanismes de financement et les engagements établis.

Nos propositions pour sortir de l'impasse

Au préalable, afin de garantir la sincérité budgétaire et la transparence des comptes publics, nous demandons à nouveau que le prétendu dérapage des recettes liées au médicament - soulevée par l'administration en plein examen du PLFSS pour 2025 - soit examinée le plus rapidement possible.

Par ailleurs, nous restons collectivement mobilisés sur les priorités nécessaires à la préservation de notre système de protection sociale tout en permettant aux entreprises du médicament d'avoir les moyens de remplir leur mission au service des patients :

- **Respect des engagements budgétaires** : conformément aux engagements pris, le plafonnement de la clause de sauvegarde pour 2023-2025 doit être strictement respecté, avant d'engager une trajectoire de décroissance telle que recommandée par la mission interministérielle sur le financement et la régulation des produits de santé.
- **Réforme du calcul de la clause de sauvegarde** : son report est nécessaire pour éviter une instabilité économique supplémentaire.
- **Prévisibilité et soutenabilité** : les baisses de prix sur les médicaments doivent être plafonnées à 850 millions d'euros en 2025.
- **Pénuries** : engager enfin un pilotage gouvernemental associant l'ensemble des acteurs du médicament, et faire la transparence sur l'état réel des stocks sur chaque maillon de la chaîne plutôt que de proposer de nouvelles sanctions sans discernement.
- **Protection de la souveraineté** : bâtir un cadre politique et économique favorable aux investissements stratégiques en France, tant pour l'innovation que la production de médicaments en France et en Europe.

Un appel à l'action et à l'efficacité

Le Leem appelle, en responsabilité, à une refonte des politiques publiques du médicament afin de pouvoir poursuivre une véritable politique de santé au service des patients Français. Plus que jamais, il est indispensable de réunir l'ensemble des acteurs pour réformer ce système et redonner à la France la place qu'elle mérite.

« Le moment n'est pas à la division mais à la concertation. Nous défendons depuis des mois des mesures d'économies fondées sur l'efficacité et le bon sens. Nous sommes prêts à co-construire à nouveau des solutions pour protéger notre système de santé tout en préservant l'attractivité de notre industrie », conclut Thierry Hulot.

Contacts presse :

Stéphanie BOU - 06 60 46 23 08 - sbou@leem.org

Virginie PAUTRE - 06 31 86 82 70 - vpautre@leem.org

Céline FERNANDES – 06 08 97 50 49 – cfernandes@leem.org